

A l'écoute de l'Eglise : une foi éclairée

Dans un petit livre ^{qui la écrit} sur la Vierge MARIE, le P. Rouet
qui est maintenant l'évêque de Poitiers
fait part de l'expérience suivante :

(1^{re} confortum)

"M'étant rendu assez souvent à Lourdes, il m'est arrivé
d'interroger des pèlerins que je savais cultiver,
sur les motifs de leur vénération envers Marie.
Avec une constance remarquable, les réponses se situaient
à trois niveaux.

Le premier, parfaitement respectable, évoquait... le besoin
de venir prier là où des expériences religieuses
particulièrement vives se produisent.

Puis les réponses parlaient de Marie comme de la Mère
à qui se fier, à qui demander une grâce
comme de celle qui conduit au Christ.

La sincérité de ce niveau de réponse est incontestable"
écrit l'auteur

Et il poursuit : " Mais la suite laisse perplexe
quand les mêmes personnes avouaient leur propre gêne
à propos de la conception virginal,
leur incapacité de rendre compte de leur foi
en l'Immaculée Conception... etc..."

Alors, le P. Ronet conclut : " Se concrétise ainsi un décalage entre les pratiques posées sincèrement et leur justification consciente : cette justification étant insuffisante, elle entraîne, par réaction une surestimation des gestes (des pratiques)"
(MARIE, par Albat Ronet, p. 26-27)

ASSOMPTION de Marie, Mère de Dieu

Une FOI éclairée sur le MYSTERE

Maletroit
15 aout 1999

Alors qu'il était encore aumônier d'étudiants à Paris,

Mgr Rouet, actuellement évêque de Poitiers

a écrit un petit livre sur MARIE, Mère de Dieu.

Il y raconte qu'étant allé brin des bois à Lourdes,
il a voulu savoir, "de la part de gens cultivés", précise-t-il
et en les interrogeant, le POURQUOI de leur dévotion
envers Marie honorée en venant à Lourdes.

Il écrit qu'il reçoit des raisons très respectables
comme l'atmosphère de Lourdes, la confiance en Marie
qui est Mère.

Mais en échangeant un peu plus, il perçoit chez ses interlocuteurs
non seulement une ignorance mais des réticences, des doutes
quant au contenu de la foi de l'Eglise concernant la V. M :
aussi l'Immaculée Conception ou la conception virginal
de Jésus.

Ce qui amène le P. Rouet à constater le décalage énorme
qu'il peut y avoir, qu'il y a souvent entre les gestes,
les pratiques de déférence envers la V. M.

et ce que l'Eglise professe, dans sa foi, quant à la Mère de Jésus

En faisant cette constatation le P. Rovet se défend de suggerer ainsi l'un christianisme d'intellectuels qui ne pourrait convenir aux gens simples... (p. 28)
 Mais il constate avec raison qui au fond hui (je cite) "c'est une responsabilité des chrétiens de rendre crédible ce qu'ils croient vrai" (p. 29)

Ainsi, Et S, n'est-il pas inutile que nous prenions ou reprimions conscience de ce que nous croyons et des raisons que nous aurons de le croire au sujet de ce que nous célébrons au fond hui :

l'Assomption de la Vierge Marie, Mère de Dieu.

Rappelons d'abord ce que l'Eglise affirme exactement et nous demande de croire concernant ce mystère :

Cela tient en cette formule qui est celle de la définition du dogme par le pape Pie XII en 1950 :

"L'Immaculée Mère de Dieu, Marie toujours Vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre a été élévée en âme et en corps à la gloire céleste"

C'est brief mais tout est dit et

Tout se tient, en s'anchaînant, dans cette affirmation :

Mère d'un Fils qui est Dieu, donc Mère de Dieu (Ephèse, 1,31)
Marie, à cause de cela, a été préservee totalement du péché
par son immaculée conception.

En conséquence, elle n'a pas subi la dominante de la mort
par la corruption corporelle,

mais elle a été conduite, dès maintenant,
à la plénitude du salut acquis par le Christ, son fils :
elle est donc sauvee dans son être tout entier : corps et âme.

(Pc qu'ils sont susceptibles de nous éclairer)

Certains termes de la définition dogmatique de 1950 sont à remarquer.
D'abord, on ne parle pas explicitement de la MORT de Marie
mais de "l'achèvement de l'œuvre de sa vie terrestre":
ainsi, on est libre de penser que Marie a connu la mort
ou bien qu'elle en a été exemptée.

Cependant, l'opinion la plus commune, c'est que Marie est passée
par la mort, ne fut-ce que pour être à la ressemblance de son Fils
qui en a fait l'expérience sur la Croix.

Mais, de très bonne heure, plutôt que de MORT, on a préféré
parler de la DORMITION de Marie,

terme que les Orientaux ont conservé pour désigner l'ASSOMPTION
terme "suggerant une mort dont le caractère est spécial"
"pas exactement la mort commune" (1)

(1) Domber, II, N° 253 et, Sorbone, Signs du Saint. p. 604

Et puis, la formulation du dogme ne dit pas que Marie, dans son Assomption, est MONTEE dans la gloire mais qu'elle "a été ELEVÉE".

Ce qui veut dire que sa glorification, Marie n'en est pas l'auteure elle la reçoit, c'est une grâce qui lui est donnée.

C'est pourquoi on parle de l'ASSOMPTION de Marie
- c. a. d. le fait d'être emportée -

et non de son ASCENSION - l'acte de monter - comme on l'dit

^{t du Christ}

Enfin la définition dogmatique dit que MARIE "a été élevé à la gloire céleste" et non pas que Marie "est entrée dans le ciel".

C'est qui on va voir le ciel qui on se représente l'Assomption comme un déplacement local (une sorte de voyage contemplatif).

Car, en réalité, l'Assomption a été pour Marie, à l'image de son Fils dans sa résurrection et avec lui, "le passage de sa condition terrestre à la condition glorieuse de la totalité de sa personne" (B.S. - Signe du salut, p. 60)

Ceci, précisément, nous oblige à reconnaître que l'Assomption n'est pas un "fait historique" au sens de l'histoire moderne.

"Alors que la résurrection du Christ a un extrait à travers l'attestation de ses témoins, l'Assomption n'en a aucun" (B.S. op.cit. p. 610)

À lors, dira-t-on, qui est-ce qui autorise pareille affirmation au sujet de Marie, autrement dit : quel fondement et ce dogme de l'Assomption ?

Pas d'autre, F et S, que la relation absolument unique existant entre cette femme MARIE et Celui dont elle est la Mère et le Fils comme cela ressort des Evangiles, relation entraînant pour Marie un destin exceptionnel associé jusqu'au bout, jusqu'à la Résurrection, à Celui de son Fils.

C'est ce que l'Eglise a toujours reconnu et professé en le comprenant, en l'approfondissant de mieux en mieux à partir du Concile d'Efphèse en 431.

C'est pourquoi, le 16 novembre 1950, le pape Pie XII prenant acte de la Tradition multiséculaire de l'Eglise et ayant consulté tous les évêques du monde a solennellement décreté :

"Par l'autorité de NSJC, de Brinquebureux Apôtres Pierre et Paul et par notre propre autorité,

nous affirmons, nous déclarons, nous définissons comme un dogme divinement révélé que l'Immaculée Mère de Dieu, Marie telle Vieille, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée en corps et en âme à la gloire céleste"

Fets, je reconnais que les réflexions que je viens de développer sont plutôt austères; en tout cas, loin d'un certain sentimentalisme qui se glisse trop souvent dans la dévotion à l'égard de la V.M. Dans le livre sur MARIE que je citais en commençant le P. Renet écrit qu'actuellement on attend que la vérité qui on expose soit (je cite) "opératoire, source d'action, motem de changement" (p. 29)

^{Abus} Comment cela relativement à l'Assomption?

D'abord en nous amenant à prendre ^à reprendre conscience de la dignité et de la noblesse du Corps humain.

Ici, je ne peux m'empêcher de citer ce que disait récemment le pape P^{II}.

"Devant les profanations et l'avilissement auxquels la société moderne soumet souvent le corps humain,

en particulier le corps de la femme,

le mystère de l'Assomption proclame le destin naturel et la dignité de tout corps humain appelé par le Seigneur à devenir un instrument de sainteté et à participer à sa gloire.

(En regardant Marie entrée dans la gloire, le chrétien

apprend à découvrir la valeur de son propre corps

et à le garder comme un temple de Dieu, dans l'attente de la résurrection.

Et puis, 2^e incidence pratique: en Marie glorifiée

nous est montrée la destinée finale de l'Eglise et de chacun de nous:

ce qui lui est arrivé, ^{à elle Marie} à son rang, à son rang de créature
la plus proche de Dieu.

(*) Audience générale du 9 juillet 1980. Traduction: M. J. L. - C. G.

et d'une façon exceptionnelle

C'est cela qui nous est promis, en suite de la résurrection du Christ
 "parmi les morts, le premier ressuscité".

"car, dans le Christ, tous revivront" nous a dit St Paul

Alors, en ce jour de l'Assomption de Marie, Mère de Dieu,
 se trouve illustrée et confirmée par nous
 cette affirmation de notre foi, bien de mise au fond d'homme
 et susceptible d'éclairer tous les moments de notre existence:
 "J'attends la résurrection des morts
 et la vie du monde à venir"

Amen.

- Sources:
- Le Concile : Comt. dm l'Eglise, N° 52 - 69
 - Jean-Paul II : Allocutions aux audiences générales
 - La Dormition de la Mère de Dieu : DC N° 216h. Juillet 1997
 - L'Assomption de Marie : DC N° 2167. Octobre 1997
 - Le Rêve de l'Univers " "
 - Marie, membre prééminent de l'Eglise " "
 - Gruppe des Domber : MARIE II - N° 252 à 265
 - Les Signes du Salut : pages 607 à 610
 - Marie, d'Albert Renet